

Motion du Barreau de Bayonne

Le Conseil de l'Ordre des Avocats du Barreau de Bayonne, réuni en sa séance du 20 mars 2018, connaissance prise :

Du projet de loi de programmation de la justice révélé le 10 mars 2018, annoncé pour soumission au Conseil d'Etat le 16 mars, date reportée au 21 mars 2018.

De la lettre du Directeur de cabinet de Madame le Garde des Sceaux du 16 mars 2018, continuant à soutenir que les « chantiers de la justice » ont été menés en concertation avec la profession d'avocat et que ce texte en serait la traduction ;

PREND ACTE de ce que la chancellerie a clairement signifié aux avocats qu'ils n'étaient concernés :

- ni par la justice,
- ni par le fonctionnement de son service public,
- ni par la gestion de l'accès au droit

mais uniquement par des considérations purement budgétaires.

CONSTATE que le choix est fait d'éloigner le justiciable de ses juges et même de rendre l'accès au juge impossible

CONSTATE que le projet proposé s'inscrit dans la droite ligne du projet de loi sur l'asile, dénoncé de toutes parts

CONTINUE d'appeler de ses vœux une réforme de la justice digne d'un État démocratique progressiste et éclairé

EN CONSEQUENCE,

SUSPEND l'exécution de l'ensemble des protocoles, chartes et conventions souscrites avec la Chancellerie et les juridictions, qu'elles soient d'appel ou de première instance, à compter du mercredi 21 mars 2018 jusqu'à nouvel ordre : le conseil de l'ordre décide l'interruption de toute activité à caractère de service public et invite le Bâtonnier à cesser toute désignation et ce pour une durée indéterminée

APPELLE le Barreau conformément à l'appel du CNB, à participer à la journée « justice morte » du 21 mars 2018 et à participer aux manifestations intersyndicales organisées les 22 et 30 mars 2018

APPELLE les Barreaux de Dax, Mont-de-Marsan, Pau et Tarbes, à une journée d'action et de mobilisation qui se déroulera dans le courant de la semaine 13

Renvoie au prochain Conseil de l'Ordre les nouvelles mesures d'actions qui ont été proposées en Assemblée Générale du 20 mars 2018, telles que grève du zèle, débat citoyen et autres.

Fait à Bayonne, le 20 mars 2018
François HOURCADE
Bâtonnier de l'Ordre